

Conditions Générales de Prestation de Services

Version 1.2 du 11/10/25

Article 1 : Objet Les présentes Conditions Générales de Prestation de Services (ci-après "CGPS") ont pour objet de définir les termes et conditions selon lesquels Eben Conseil Formation SARL (ci-après "le Prestataire") fournit des formations en sécurité et sûreté à ses clients (ci-après "le Client"). Toute commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGPS.

Article 2 : Prestations Le Prestataire propose des formations en sécurité et sûreté dans divers domaines. Le catalogue des formations proposées est disponible sur le site web www.ebenconseilformation.com, ainsi que des informations détaillées concernant les formations. Les prestations sont réalisées conformément aux besoins exprimés par le Client, sur la base d'un devis ou d'une convention de formation.

Article 3 : Commande Toute commande de formation doit faire l'objet d'une confirmation écrite de la part du Client. Le Prestataire s'engage à fournir une confirmation de la commande précisant la nature, la durée et les modalités de la formation, ainsi que le coût associé. Le contrat est formé dès l'acceptation de la commande par le Prestataire.

Article 4 : Tarifs et modalités de paiement Les tarifs des prestations de formation sont précisés dans le devis ou la convention de formation. Les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT) et majorés de la TVA en vigueur. Le paiement s'effectue selon les modalités définies dans le devis ou la convention. Sauf accord contraire, le montant total est exigé à la fin de la formation par l'envoi d'une facture en format digital.

Pénalité de retard de paiement : 17%. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement 40 € selon le décret 2012-1115 du 2 Octobre 2012.

Article 5 : Conditions d'annulation Toute annulation de la formation par le Client doit être notifiée par écrit. En cas d'annulation plus de 15 jours avant le début de la formation, aucun frais ne sera appliqué. En cas d'annulation entre 15 et 7 jours avant le début de la formation, un montant égal à 50 % du coût total de la formation sera facturé. Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant le début de la formation, le montant total de la formation sera dû.

Article 6 : Obligations du Prestataire Le Prestataire s'engage à fournir les moyens matériels et pédagogiques nécessaires à la réalisation des formations. Les formateurs employés ou mandatés par le Prestataire disposent des qualifications et compétences requises pour assurer les prestations conformément aux standards de qualité.

Article 7 : Obligations du Client Le Client s'engage à mettre à disposition du Prestataire les informations et les moyens nécessaires pour la bonne réalisation de la formation. Il doit s'assurer de la disponibilité des participants et des locaux (si la formation a lieu dans ses locaux). En cas de non-respect de ces obligations, le Prestataire ne pourra être tenu responsable des éventuels retards ou de la non-réalisation de la prestation.

Article 8 : Responsabilité Le Prestataire est soumis à une obligation de moyens. Il s'engage à mettre en œuvre toutes les compétences et ressources nécessaires à la réalisation des prestations. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages indirects ou en cas de force majeure.

Article 9 : Propriété intellectuelle Les supports de formation fournis par le Prestataire, sous quelque forme que ce soit (électronique, papier, etc.), demeurent la propriété exclusive du Prestataire. Le Client s'engage à ne pas reproduire, diffuser ou utiliser ces supports à d'autres fins que celles prévues dans le cadre des formations.

Article 10 : Confidentialité Le Prestataire et le Client s'engagent mutuellement à conserver confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de la prestation, à l'exception de celles déjà dans le domaine public ou obtenues légalement de manière indépendante.

Article 11 : Protection des données Les informations personnelles collectées dans le cadre de la formation seront traitées conformément à la réglementation en vigueur, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Conformément aux lois applicables, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification de ses informations/données en s'adressant à info@ebenconseilformation.com ou par lettre suivi avec AR adressée au siège du Prestataire.

Article 12 : Droit applicable et litiges Les présentes CGPS sont soumises au droit français. En cas de litige relatif à l'exécution ou l'interprétation des présentes, les parties s'efforceront de résoudre amiablement leur différend. À défaut d'accord, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

Article 13 : Nullité d'une clause Si l'une des dispositions des présentes CGPS était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions desdites CGPS qui demeureront en vigueur entre le Prestataire et le Client.